

# Déclaration de politique générale de United Rentals sur les Droits de l'Homme

United Rentals s'engage à mener ses activités de manière éthique et responsable. Nous respectons et soutenons les principes internationaux visant à protéger et à promouvoir les droits de l'homme, tels que décrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les principes et droits fondamentaux au travail.

## Notre engagement en faveur des droits de l'homme sur le lieu de travail

Nous nous efforçons de favoriser des lieux de travail sûrs, diversifiés, équitables, inclusifs et respectueux<sup>1</sup> partout où nous exerçons nos activités. Les politiques et pratiques de United Rentals sur le lieu de travail comprennent des engagements en matière de sécurité, de non-discrimination, de lutte contre le harcèlement et contre la violence. Ces politiques sont détaillées dans nos bulletins de politique et de procédure axés sur la responsabilité de la sécurité personnelle, l'égalité des chances en matière d'emploi, la lutte contre le harcèlement et la violence, les règles et réglementations applicables aux employés ("PPB") ainsi que notre [Code of Ethical Conduct \("Code"\)](#) et fournis à nos employés. United Rentals offre une formation aux employés sur les obligations contenues dans nos PPB et notre Code. Nous surveillons activement la conformité interne à nos PPB et à notre code par le biais de formations semestrielles, qui sont dispensées à tous les employés.

En outre, comme indiqué dans nos PPB et notre code, nos employés sont habilités à demander des conseils ou à signaler une violation potentielle par divers moyens, notamment en contactant la direction locale, la direction générale, les ressources humaines et/ou le service juridique. Nos employés peuvent aussi poser des questions ou faire part de leurs préoccupations en appelant Alertline au (877) HELP-URI ou en allant sur [ethicspoint.com](https://ethicspoint.com). Cette ligne d'alerte est surveillée par un fournisseur tiers et est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. C'est un moyen pratique de signaler toute violation connue ou suspectée du code, de la politique, de la loi ou de tout autre comportement contraire à l'éthique, et les rapports peuvent être faits de manière anonyme.<sup>2</sup> La société n'exerce pas de représailles ni n'autorise de représailles contre quiconque soulève de bonne foi des questions ou des préoccupations concernant les activités de l'entreprise. Nous nous engageons à enquêter sur ces questions de manière approfondie et à fournir des réponses et des mesures appropriées.

## Les droits de l'homme dans notre sphère d'influence

Notre engagement à respecter les droits de l'homme s'étend aussi à toute notre chaîne d'approvisionnement. Nous utilisons nos relations avec nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux pour encourager et promouvoir les principes de cette politique dans l'ensemble de leur réseau.

Le Code des fournisseurs de United Rentals ("Code des fournisseurs") définit les exigences pour les fournisseurs et autres partenaires commerciaux en matière de normes et de conditions de travail. Les principes énoncés sont conçus pour être conformes à la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. De plus, notre code des fournisseurs contient des exigences et consignes claires sur les mécanismes de réclamation.

Nous mettons en œuvre cet engagement par le biais d'un programme de conformité qui communique les attentes à nos fournisseurs, recommande des plans d'amélioration des installations si nécessaire, effectue des audits le cas échéant, et s'engage avec les parties prenantes.

---

<sup>1</sup>Les efforts comprennent des politiques et procédures interdisant la traite des êtres humains, le travail des enfants ou le travail forcé, en plus de la discrimination fondée sur la race, la couleur, les croyances, la religion, le sexe, l'origine nationale, l'âge, le handicap physique ou mental, la grossesse, les informations génétiques, le statut de citoyen, le statut d'ancien combattant, l'état civil et le partenariat civil, l'ascendance, l'orientation sexuelle, l'identité de genre / le statut de transgenre, ou toute autre caractéristique ou statut protégé.

<sup>2</sup>Pour les employés de l'Union européenne : veuillez noter qu'en raison de la législation européenne, les services téléphoniques ou web Alertline ne permettent de signaler que les questions financières, comptables et d'audit. Pour signaler des problèmes dans le cadre de la déclaration de politique des droits de l'homme, contactez votre manager, le représentant local des ressources humaines, le médiateur local (le cas échéant) ou le service juridique.

Notre engagement à respecter les droits de l'homme est d'une grande importance et nous prenons des mesures actives pour refléter cet engagement dans nos activités commerciales quotidiennes :

- Nous attendons des employés de l'ensemble de nos activités commerciales qu'ils intègrent ces principes et pratiques dans leur travail quotidien, nous les y encourageons, et nous les tenons responsables du respect de notre code. Nous donnons à nos employés les moyens de faire part de leurs préoccupations concernant le respect de nos BPP et de notre code et nous surveillons activement le respect interne par le biais d'une formation semestrielle, qui est dispensée à tous les employés.
- Nous accordons une attention particulière aux individus ou aux groupes qui peuvent être plus exposés à des effets négatifs sur les droits de l'homme en raison de leur vulnérabilité ou de leur marginalisation.
- Nous avons créé des groupes de ressources pour les employés afin de servir nos employé(e)s minoritaires et féminines. Les femmes et les minorités font partie intégrante de notre modèle d'entreprise et de nos ambitions de croissance. Nous cherchons à continuer à gérer et à développer une entreprise socialement responsable à laquelle les femmes et les minorités participent sur un pied d'égalité. Nous pensons que la promotion des droits de la femme et des groupes minoritaires est la clé de notre succès à long terme.
- Nous respectons et reconnaissons le droit des salariés d'adhérer à des associations de leur choix et de s'y organiser, et de négocier collectivement. Les employés ne doivent pas faire l'objet d'intimidation ou de harcèlement dans l'exercice de leur droit d'adhérer ou de s'abstenir d'adhérer à une organisation.
- Nous nous engageons avec nos employés, fournisseurs et autres partenaires commerciaux à sensibiliser et à prendre les mesures nécessaires pour garantir qu'aucune forme d'esclavage et de traite des êtres humains n'a lieu dans notre entreprise et notre chaîne d'approvisionnement. L'engagement de l'entreprise à cet égard est détaillé dans son [Statement on Modern Slavery and Human Trafficking](#).
- Nous encourageons nos fournisseurs à se procurer les matériaux nécessaires à la fabrication de composants, pièces ou produits contenant des minéraux de conflits, auprès de sources non conflictuelles. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adoptent, mettent en œuvre et communiquent aux sous-traitants leurs positions et politiques concernant les minéraux de conflits et, si possible, qu'ils exigent de leurs fournisseurs en aval qu'ils adoptent et mettent en œuvre des positions et politiques similaires. Chaque année, nous interrogeons les fournisseurs directs (i) des composants que nous utilisons pour assembler les pompes, afin de demander confirmation de la présence ou non de minéraux de conflits et des informations concernant l'origine de ces minéraux ; et (ii) des équipements et des fournitures pour nous permettre de vérifier correctement le pays d'origine et la source des matériaux utilisés dans les produits qu'ils nous fournissent. Notre processus de diligence raisonnable en matière de minéraux de conflits est mené conformément au Guide de diligence raisonnable de l'OCDE pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux provenant de zones touchées par des conflits et à haut risque. Une copie de notre rapport sur les minéraux de conflits pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 est disponible sur : <https://unitedrentals.gcs-web.com/static-files/8a6723f7-4b6d-40bc-ae08-52a34e379dd4>.
- Nous rendons compte de nos principes et de nos performances dans des rapports périodiques à notre conseil d'administration et, plus généralement, dans notre rapport annuel [Corporate Responsibility Report](#) destiné aux actionnaires et au public.
- Notre travail dans le domaine des droits de l'homme est supervisé par le directeur général et le président, soutenus par l'équipe de direction de United Rentals. Cela garantit que chaque partie de l'entreprise ait parfaitement conscience de notre responsabilité à respecter les Droits de l'Homme. La surveillance au niveau du conseil d'administration est assurée par le comité de nomination et de gouvernance d'entreprise de United Rentals, Inc.

Pour soutenir tous ces efforts, nous nous engageons à collaborer de façon permanente avec un large éventail de parties intéressées, notamment les investisseurs, l'industrie et les pairs, les organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales, les groupes de défense et les personnes concernées. Cet engagement général nous aide à rester sensibles aux impacts potentiels - positifs et négatifs - de nos produits, services et opérations sur les droits, les intérêts et le bien-être de nos employés, clients et communautés dans le monde entier.